

## Les Cahiers des Dix



### Richelieu (Indre et Loire)

Olivier Maurault, P.D., P.S.S.

Numéro 16, 1951

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1080081ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1080081ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

#### Éditeur(s)

Les Éditions La Liberté

#### ISSN

0575-089X (imprimé)

1920-437X (numérique)

[Découvrir la revue](#)

#### Citer cet article

Maurault, O. (1951). Richelieu (Indre et Loire). *Les Cahiers des Dix*, (16), 95–115.  
<https://doi.org/10.7202/1080081ar>

# Richelieu (Indre et Loire)

*Par Olivier MAURULT, P.D., P.S.S.*

Quand le cardinal de Richelieu entra au Conseil du roi Louis XIII, en 1624, le Canada était aux mains d'une compagnie de marchands qui, malgré sa réorganisation en 1621, par le vice-roi Montmorency, ne veillait qu'à ses propres intérêts. Pour mettre fin à cet état de chose, qui sévissait depuis vingt-deux ans, le cardinal ministre fonda, en 1627, la Compagnie de la Nouvelle-France ou des Cent-Associés.

Si, deux ans plus tard, Québec fut pris par les Kirke, c'est que la France n'avait guère de flotte, à cette époque. Ce fut encore le cardinal qui créa la marine française; mais, en 1629, il ne faisait que commencer son oeuvre. Québec resta aux mains de l'Angleterre jusqu'en 1632, parce que Louis XIII et Richelieu étaient alors occupés par la guerre en Italie et par la révolte des protestants en France. Ils négociaient cependant et, dès avant le traité de Saint-Germain-en-Laye signé en 1632, la restitution du Canada était chose réglée.

Champlain, de retour au Canada, entreprit de fortifier le pays. C'est alors qu'il construisit en face de Lotbinière, dans une île du fleuve qui commande un rapide, le fort de *Richelieu* dont le nom est resté.

On sait que la duchesse d'Aiguillon fut une des bienfaitrices de Québec et qu'elle y établit les Hospitalières de Saint-Augustin en 1639. Or la duchesse d'Aiguillon était la nièce du cardinal et fut son exécutrice testamentaire. Elle ne fit rien au Canada sans son consentement.

D'autre part, on sait que le cardinal estimait M. Olier et l'aidait même dans ses oeuvres. Comment croire qu'il resta étranger au projet du Mont-Réal?

L'année même où Montréal fut fondé M. de Montmagny, successeur de Champlain, désigné par Richelieu, construisait, à l'embou-

chure du Saint-Laurent et de la rivière des Iroquois, un fort auquel il donna le nom de son bienfaiteur. Le fort a disparu, mais le nom a passé à la rivière, notre *Richelieu* actuel.

Sur la rive droite de cet admirable cours d'eau, en face de Chambly, s'élèvent l'église et le village de Richelieu. A la Pointe-au-Pic, voisin de La Malbaie, dans l'estuaire du Saint-Laurent, on a donné à un très bel hôtel le nom de *Manoir Richelieu*. Un navire blanc de la flotte fluviale de la compagnie Canada Steamships se nomme aussi *Richelieu*. Enfin, nous avons depuis quelque temps des clubs *Richelieu* à qui leur patron semble avoir assuré un éclatant succès.

On ne s'étonnera pas si, dans la mère-patrie, le cardinal Richelieu ait laissé une trace encore plus profonde. Historiens, romanciers, peintres et sculpteurs l'ont immortalisé. Qui ignore qu'il a fondé l'Académie Française en 1635? Philippe de Champaigne a fait son portrait, Girardon a sculpté son tombeau en 1694. Il y a, à la Sorbonne, un amphithéâtre *Richelieu* et il y a, dans Paris, une rue *Richelieu*.

Mais il y a mieux. Si, au Canada, une illustre rivière se nomme Richelieu, en France, c'est une ville. Cette ville, le grand ministre l'a créée lui-même. Comment cela est-il arrivé?

\* \* \*

Armand du Plessis, troisième enfant de François IV du Plessis et de Suzanne de la Porte, naquit en 1585, à Paris — du moins lui-même l'a dit à des Parisiens, peut-être pour leur faire plaisir. Mais les historiens en doutaient. Ils avaient tort, car on a retrouvé son acte de baptême à Paris. <sup>(1)</sup> En tout cas, le domaine de sa famille se trouvait en Poitou, baigné par l'étroite rivière du Mable, à quatre lieues de la Loire. Il n'offrait aucune qualité pittoresque. Le manoir lui-même n'avait rien de luxueux. « Puissamment fortifié pendant la guerre de Cent-Ans, il dressait sa masse de pierres, faite d'ardoises, au milieu d'un vaste parc, dans un silence que rien ne traversait, si-

<sup>(1)</sup> Louis Batiffol, *Autour de Richelieu*, p. 130.

non celui des cloches de Braye, dont l'église s'élevait à faible distance du domaine. » <sup>(2)</sup>

L'ordre de sa naissance laissait peu d'espoir à Armand du Plessis de posséder un jour le domaine ancestral. Mais son frère aîné, Henri, ayant été tué en duel en 1619, il se fit adjuger le château pour la somme de 79,000 livres.

A cette époque, Armand du Plessis, déjà évêque de Luçon depuis 1607, était en plus orateur de l'Assemblée du Clergé depuis 1614, en attendant de devenir cardinal en 1622 et ministre de Louis XIII en 1624. En 1625, il fit le voyage de Richelieu et résolut de transformer son domaine, sans viser d'abord à la splendeur. <sup>(3)</sup> Mais voici que, en 1631, Louis XIII érigeait « l'ancienne petite seigneurie de Richelieu en duché-pairie. » Le cardinal décida alors d'en faire une des belles demeures du royaume. Il avait depuis plusieurs années le goût de la construction : n'avait-il pas élevé à Paris le Palais Cardinal et refait la Sorbonne ? Orgueil de caste, sans doute : nous savons que le nouveau duc exigera, dans son testament, que ses héritiers ne s'allient qu'à des familles vraiment nobles. Ne fut-ce pas aussi, au milieu de continuelles infirmités et d'un travail incessant, malgré les embarras de sa politique extérieure et les inquiétudes de la Guerre de Trente-Ans, un besoin de délasserment ? Délasserment de prince, assez commun dans l'histoire pour qu'on n'en soit pas étonné.

Or, selon l'esprit du temps ou l'esprit de Richelieu, le siège du nouveau duché-pairie devait éclipser tous les châteaux des alentours. C'est ainsi qu'il acheta ou échangea pour d'autres seigneuries, celles de Loudun, de Mirebeau, de Chinon, de Champigny, et qu'il les rasa. On lui a surtout reproché la destruction de Champigny qui était aux Montpensier et que la Grande Mademoiselle ne lui pardonna jamais. Le cardinal aurait même démoli la délicieuse chapelle Saint-Louis, bijou gothique et Renaissance, si le Pape ne l'en avait empêché. Elle est encore debout.

<sup>(2)</sup> Auguste Bailly, *Richelieu*, 346 pp. Chez E. Fayard, 1934.

<sup>(3)</sup> Louis Batiffol, *Autour de Richelieu*. « Il retourna à Richelieu en 1626 et 1627, » pp. 148 et suite.

Un prétexte à ces démolitions était que l'on se servait des matériaux pour les nouvelles constructions. Evidemment, de tels procédés nous offusquent maintenant, parce que nous sommes tous devenus plus ou moins archéologues. Les hommes du grand siècle, et même les plus intelligents, n'avaient pas ces scrupules, et, avant eux, les grands capitaines qui ont détruit les prestigieuses capitales du passé.

Richelieu avait au moins l'excuse de vouloir faire mieux et il en avait les moyens. Il confia, en 1631, les plans de son château à Jacques Le Mercier. Celui-ci, né la même année que le cardinal, avait étudié à Rome et s'était familiarisé avec Michel-Ange et Vignole. Nous lui devons cette belle chose qu'est l'escalier en fer-à-cheval du palais de Fontainebleau, et le Versailles de Louis XIII, autour de la cour d'honneur, et en partie, le Louvre, l'hôpital du Val-de-Grâces, l'église Saint-Roch et la Sorbonne. Le château de Richelieu ne diminuerait pas sa gloire.

Les travaux commencèrent sous la direction effective des frères de l'architecte, Pierre et Nicolas; Jean Thiriot, le maçon habituel du cardinal, fut l'entrepreneur. Et c'est Henri d'Escoubleau de Sourdis, évêque de Maillezais, puis archevêque de Bordeaux, qui avait la haute surveillance de l'entreprise. Autres temps, autres moeurs!

« Le château proprement dit devait comprendre un corps de bâtiment principal, orienté nord-sud, ayant au centre un grand pavillon carré, reste de l'ancien château où Le Mercier logea l'escalier d'honneur. Ce bâtiment était flanqué de deux ailes en retour terminées par des pavillons à dôme et encadrant une cour carrée, fermée, du côté occidental, par une simple galerie à bossage où s'ouvrait la porte en manière d'arc de triomphe. Le tout reposait sur une plateforme carrée, aux angles bastionnés, entourée de douves alimentées par le Mable, affluent de la Veude. Le château devait être précédé d'une vaste « anti-cour », plus large que lui, logeant au nord les écuries, au sud les remises, et précédée elle-même d'une « basse-cour », plus large encore, abritant les communs. » <sup>(4)</sup> Et nous ne parlons pas des bois qui furent tous plantés par le cardinal.

(4) Maurice Dumolin, *La construction de la ville de Richelieu*, Bulletin de la Société des Antiquaires de l'Ouest, 1935, p. 521.

Ce fut une admirable réussite. Des graveurs, Pérelle, Wolff, D'Andiran, Israël Sylvestre, Jean Marot surtout, nous ont laissé de belles images de l'ensemble et des détails de cette demeure quasi royale. Des écrivains, qui l'ont visitée, en ont fait l'éloge. « C'est le plus beau et le plus magnifique château que l'on puisse voir », écrit Mlle de Montpensier, malgré sa rancune. LaFontaine écrit à sa femme que cet édifice « est d'une beauté, d'une magnificence, d'une grandeur digne de celui qui l'a fait bâtir. » Enfin le secrétaire d'Etat Bouthillier déclare: « C'est la plus belle maison qui soit en Europe: je n'en excepte que Fontainebleau. » Plus près de nous, Louis Batifol lui consacre cinquante pages très documentées, dans son livre *Autour de Richelieu*.

Collectionneur de tableaux, de sculptures, de primitifs et d'antiques, le cardinal envoyait à son château ses belles acquisitions. Les *Captifs* de Michel-Ange, des toiles de Poussin, de Rubens, de Carrache, des scènes champêtres de Vouet ornaient les galeries et les salons. Une merveille, en vérité, que le Roi soleil admira, en 1650 et en 1660, mais que le cardinal ne vit jamais. Présent dans son petit pays en 1627, il n'y revint pas.

Les vicissitudes de cette magnifique entreprise ne sont pas la partie la moins curieuse de l'histoire.

Après la mort du cardinal, survenue en 1642, le château passa à sa nièce, la duchesse d'Aiguillon. Celle-ci le remit, en 1652, lors de sa majorité, à Armand-Jean de Wignerot du Plessis, petit-neveu du cardinal. Armand-Jean fut le père du maréchal de Richelieu, né en 1696, mort en 1788. Gouverneur de Guyenne et préférant sa maison de Paris à son château du Poitou, puis, lors de la Révolution, entré au service de l'armée russe et devenu gouverneur d'Odessa, le maréchal ne s'intéressait guère à son domaine. En 1792, la Révolution en fit un bien national. Et tout de suite commença la dispersion des meubles et oeuvres d'art. Mais les soeurs du maréchal, Mesdames de Montcalm et de Jumilhac, revendiquèrent la propriété de Richelieu et eurent gain de cause en 1795. Dix ans plus tard, d'accord avec

leur frère revenu de Russie, elles décidèrent de vendre le château et les terres. L'acquéreur, Joseph Boutron, était malheureusement un agent de la « bande noire ». Tout fut par lui détruit ou vendu à vil prix: les pierres des murs, les marbres, les tableaux. Après la mort de ce vandale (et de sa fille), un homme de goût, M. Costa de Beauregard, propriétaire de ce qui restait de Champigny, essaya, ironie du sort! d'aménager en habitation ce qui restait de Richelieu. Puis en 1852, on commence à morceler le parc. Un M. Laurence en achète une partie et y fait construire ce qu'on appelle le petit château. En 1861, son neveu, M. Pierre Hulin, député, essaye d'embellir le parc. Puis le domaine passe, en 1877, à Michel Heine, de la banque Furta-do-Heine, de Paris, qui avait marié sa fille à Armand de Jumilhac, duc de Richelieu. Il racheta le parc et toutes les terres qui avaient autrefois dépendu du domaine, planta un vignoble, nettoya les canaux, bref entretint sa propriété comme une oeuvre d'art. Enfin, son petit-fils fit don de toute la propriété à l'Université de Paris. Un écriteau posé à la grille du parc en fait foi:

En souvenir  
 d'Armand-Jean du Plessis,  
 Cardinal de Richelieu  
 proviseur et rénovateur  
 du collège de Sorbonne,  
 Marie-Odet-Jean-Armand  
 Chapelle  
 Marquis de Jumilhac  
 duc de Richelieu  
 son arrière petit neveu  
 a fait don de ce domaine  
 Le xxvi mars 1930.  
 S. Charlety étant recteur.

Ce cadeau princier consiste en une étendue de 460 hectares (5,000,000 pieds carrés) entourés de murs, dont 250 hectares plantés d'arbres, arrosés par des canaux alimentés par le Mable.

Autrefois, on accédait immédiatement au château par un pont à balustrade jeté sur le fossé. Le pont est encore là, mais sur l'emplacement du château s'étend maintenant une roseraie. Les seuls vestiges des anciennes constructions sont deux orangeries, pavillons d'un seul étage, situés au fond du domaine, et l'un des pavillons d'angle qui faisaient partie des communs du château; il nous donne une idée de l'architecture monumentale de l'ensemble. On l'appelle le *Dôme*, parce que ses trois étages de fenêtres sont surmontés d'une toiture recourbée, sommée d'un lanternon. Inutile d'y pénétrer: les planchers ont disparu. On en a fait un débarras! Reste la maison d'habitation ou petit château, construit au XIXe siècle.

L'Université de France a destiné son « domaine de Richelieu » à un lieu de repos pour ses professeurs, en activité ou à la retraite, et leurs familles. Moyennant une légère redevance, ils y trouvent des appartements meublés.

Le recteur Sébastien Charlety, qui avait reçu le don du domaine, était un habitué de Richelieu et logeait au petit château. Son successeur, M. Edmond Faral, y parut moins souvent. Parmi les professeurs qui ont passé à Richelieu, on signale M. Capitant, professeur de droit civil, M. Abraham, professeur de physique à l'Ecole Normale (1932), M. Edmond Huguet, professeur de littérature française à la Sorbonne (1932), M. Raymond Guyot, professeur d'anglais à la Sorbonne (1932), M. Milliardet, professeur de langues romanes à la Sorbonne (1936), M. Brunot, doyen de la Faculté des Lettres (1937), M. Morin, doyen de la Faculté des Sciences (1937), M. Weil, professeur de philosophie à la Sorbonne (1937). Ont aussi été les hôtes du domaine, M. Châtelet, doyen de la Faculté des Sciences, M. Raymond Thamin, professeur de morale et de science de l'éducation à la Sorbonne, M. Fréchet, professeur de mathématiques à la Sorbonne.

Il est évident que le séjour de Richelieu, malgré la beauté et le calme des lieux, n'exerce pas une forte attraction sur les professeurs de l'Université. C'est sans doute ce qui a porté celle-ci à affecter deux des pavillons du parc à un institut de parasitologie, installé par le pro-



fesseur Brumpt, de la Faculté de Médecine, à qui a succédé le professeur Galliard. Un élevage de cobayes s'est greffé à l'institut, grâce à une entente avec le Centre National de la Recherche Scientifique.

Hélas! l'entretien du domaine coûte cher. On a couvert jusqu'ici les dépenses par la coupe du bois. On en a trop coupé. Il va falloir s'arrêter ...

\* \* \*

Malgré le sort lamentable du château de Richelieu, il y a une consolation à penser qu'un des lointains héritiers du cardinal en a légué les restes encore beaux à cette Sorbonne, qu'il aimait, dont il avait été le proviseur et le reconstruteur.

Passée la grille du domaine, nous nous trouvons en face d'une *ville* qui porte encore le nom de Richelieu, et que le cardinal fit construire de son vivant. Comment une entreprise d'une telle envergure vint-elle à son esprit? Raison de défense stratégique? Non, ce pays est peu exposé. (Pourtant, la guerre civile était toujours possible). Groupement commode d'une population disséminée? Pas du tout! c'était un désert ou à peu près. Mais nécessité, dans l'esprit du nouveau duc et pair de France de donner une capitale à son duché. D'ailleurs, créer de rien une ville entière, avec son enceinte, ses places, ses rues, son église, son tribunal, ses écoles, y inviter des habitants de son choix, n'y avait-il pas là de quoi tenter l'imagination et l'ambition d'un tout-puissant ministre?

Son domaine, situé sur les confins du Poitou et de la Touraine, relevait du diocèse de Poitiers, de la paroisse voisine de Braye, du gouvernement d'Anjou et de la généralité de Tours. Le cardinal voulut simplifier tout cela et grouper près de son château le siège judiciaire et fiscal du duché et l'église paroissiale. Pourvu de lettres patentes (1er mai 1631) qui l'autorisait à élever des murailles, à creuser des fossés, à établir une halle, muni en outre de la permission royale d'établir quatre foires annuelles de deux marchés par semaine, de décharger les futurs habitants de toutes tailles, levées, subsides et impositions quelconques, il commanda, avant même l'achè-

vement de son château, à l'architecte Jacques Le Mercier de tracer les plans de sa ville. Il s'agit bien ici d'une ville entière et non pas seulement d'une place centrale entourée de bâtiments publics, d'un *forum* à l'antique, ou d'un *civic centre* à l'américaine. Au surplus, on aurait tort de croire que les villes tracées d'avance soient une invention moderne. Les Hittites, les Assyriens, les Perses les avaient déjà pratiquées. Plus près de nous, en 1535, les Espagnols, en Amérique latine, avaient construit Lima, capitale du Pérou, sur un plan régulier et rectiligne. En France, on cite *Napoléon-Vendée*, maintenant La Roche-sur-Yon, *Lorient*, oeuvre de la Compagnie des Indes et, bien auparavant, *Henrichemont*, l'oeuvre de Sully, enfin notre *Richelieu*.

Donc, dès 1631, à deux cents toises environ, au nord du château et dans l'axe de l'avenue passant devant l'entrée de celui-ci, Jacques Le Mercier « traça un rectangle de 350 toises de long sur 250 de large, c'est-à-dire de 2,272 pieds sur 1,623 et (on) le ceignit d'un mur, entouré de fossés, alimentés par le Mable. Dans le sens de la longueur fut ouverte une « Grand'Rue » centrale, de 140 toises de long sur 6 de large, 909 pieds sur 39, coupée en son milieu par une rue perpendiculaire (la rue Traversante) de même largeur; la Grand'Rue aboutissait, au nord et au sud, à deux places carrées symétriques, ayant 46 toises dans chaque sens. » On accédait à chacune des deux places par des portes monumentales, deux dans l'axe de la Grand'Rue, deux à l'est et à l'ouest au bout d'une transversale qui coupait la place la plus rapprochée du château. « Sur cette place donnaient, à l'ouest, l'église, à l'est, les halles et l'*auditoire*. Les maisons de la Grand'Rue et les pavillons plus élevés bordant les deux places devaient être semblables, comme, à Paris, les immeubles de la Place Royale, de la rue Dauphine et de certains ponts. Plus tard, on ajouta à ce tracé deux rues parallèles à la Grand'Rue, à 40 toises à l'est et à l'ouest de celle-ci. » <sup>(5)</sup>

---

<sup>(5)</sup> Maurice Dumolin, *La Construction de la ville de Richelieu*. Description un peu remaniée par l'auteur de l'article.

Sur les deux rues parallèles à la rue principale, voies de dégagement, devaient s'élever des demeures modestes et basses où habiteraient les petites gens et où seraient les boutiques. Il semble que la construction de ces maisons n'ait pas créé de problème pour le cardinal.

Il en fut autrement des vingt-huit gros pavillons, quatorze de chaque côté, qui devaient border la rue principale, ainsi que des pavillons doubles destinés à orner les quatre coins des deux places. Les plans de ces bâtiments, fixés d'avance, étaient à suivre obligatoirement, et seuls des occupants bourgeois plutôt riches pouvaient en entreprendre la construction.

Quelle que fût la munificence du cardinal, on pense bien qu'il ne prétendait pas faire tous les frais de la ville nouvelle. Il fit annoncer qu'il donnerait gratuitement le terrain aux habitants disposés à s'y établir. Si on ajoute à ce don les avantages accordés par le roi, il ne devait pas être trop difficile de peupler le bourg naissant, bien que, ne l'oublions pas, le pays environnant n'eût pas d'attrait particulier, ni curiosité naturelle, ni source thermale, ni pittoresque, ni même terroir fertile. De fait, le recrutement des nouveaux citoyens fut assez laborieux. Le cardinal dut se rabattre sur ses amis, sur des seigneurs qui avaient été ses obligés, sur des courtisans qui avaient besoin de sa protection et sur de petites gens qu'il aida à s'établir. Dans un article fort documenté du *Bulletin de la Société des Antiquaires de l'Ouest*,<sup>(6)</sup> M. Maurice Dumolin s'est évertué à en dresser la liste. Elle ne manque pas d'intérêt.

Y figurent d'abord Henri de Sourdis, archevêque de Bordeaux, grand ordonnateur des travaux, remplacé après quelques années par Léonor d'Etampes-Valençay, évêque de Chartres; Jean Thiriôt, entrepreneur du château, Antoine Citois, sénéchal du duché, François Citois, médecin du cardinal, frère du précédent, et François Le-Coeur, procureur du duché. Puis vient « Léon Bouthillier, secrétaire d'Etat et des commandements du roi, dont la famille était liée de

---

(6) Tome X à la 3e série, pp. 520-527.

puis longtemps à celle des du Plessis ». C'était un bon commencement. Tout alla si bien que, le 11 février 1633, le cardinal signait : « dix-huit contrats de donation, tous semblables, pour des parcelles de la Grand'Rue et de la place méridionale. Chaque parcelle mesurait 10 toises (65 pds.) de face sur 40 (260 pds.) de profondeur . . . Le donataire s'engageait à construire à ses frais, avant deux ans, une maison conforme aux plans et élévations déposés au greffe du duché. . .

« Chaque corps de logis fait de moellons, recouverts d'un enduit, avec cordons de pierre blanche et coiffé d'une toiture pointue à quatre pans, comprenait : au rez-de-chaussée, un passage de porte cochère, un escalier, une cuisine, un office et une écurie (il n'est pas question de salle à manger) ; au premier étage, deux chambres avec garde-robes ; au second, en galetas, aussi deux chambres. Derrière s'étendait une cour de 8 toises, avec puits et, au delà, un jardin de 28 toises de profondeur. »

Jean Barbet, demeurant à Paris, rue Vieille-du-Temple, devait en être le maître-maçon, et, incidemment, Jean Thiriot ou Jean Benoist.

Les dix-huit contrats dont nous avons parlé furent signés à Saint-Germain-en-Laye, par le cardinal et les personnages suivants : Michel Le Masle, prieur des Roches, un des secrétaires particuliers du cardinal qui vendra sa maison à François Le Conte, trésorier de la Marine du Ponant et trésorier général de l'extraordinaire des guerres ; Etienne Jappin, sieur des Marches, trésorier général de l'Artillerie ; Claude Le Ragois, secrétaire du conseil ; Mathieu Garnier, conseiller d'Etat, trésorier des parties casuelles ; Alphonse Delopez, Maure ou Juif portugais, agent du cardinal qui l'employa en des missions de confiance ; Nicolas Rambouillet et Marc-Antoine Acéré, deux protestants, les banquiers du cardinal ; Claude Malier, sieur du Houssay, intendant et contrôleur général des finances ; Michel Particelli, seigneur d'Hémery, intendant et contrôleur général des finances « décrié mais indispensable » ; Philippe Aguesseau, sieur de Lormaison, maître de la garde-robe de la reine et receveur général du clergé ;

Charles Duret, seigneur de Chevry, intendant et contrôleur des finances et secrétaire des ordres du roi; Thomas Morant, baron du Mesnil-Garnier, grand trésorier des ordres du roi; Nicolas Le Camus, procureur général à la cour des Aides; Arnoul de Nouveau, grand-maître des courriers et surintendant général des postes, chevaux de louage et chevaucheurs d'écurie de France; Gaspard de Fieubet, trésorier de l'épargne; Gabriel de Guénégaud, seigneur du Plessis-Belleville, trésorier de l'épargne; Etienne Bryois, seigneur de Bagnolet, secrétaire du roi; Louis Le Barbier, secrétaire et maître d'hôtel du roi.

A ces dix-huit contrats, il faut ajouter ceux de Macé Bertrand, sieur de la Bazinière et de Clichy-la-Garenne, trésorier de l'épargne; de Citois (un troisième) médecin du roi; du sieur Guillaume de Bordeaux, secrétaire du Conseil; du sieur Jean Martineau, greffier du Grand Conseil.

Fin novembre 1633, signaient aussi: Claude Cornuel, sieur de la Marche, secrétaire du roi; Jacques de Vassan, sieur de Morsan, maître d'hôtel du roi, trésorier des parties casuelles; Jacques Bordier, secrétaire du roi, intendant des maisons et finances de la reine; Charles de Brussel, sieur de Vaillemont, bientôt maître des comptes; Jean Fayet, trésorier de France en Auvergne; Jean Gallant et Jean Leper, secrétaire du roi; Pierre Séguier, garde des sceaux; André Legrand, receveur général des finances à Paris; Germain Roland, bourgeois de Paris.

Tels étaient les riverains de la Grand'Rue. Restait à peupler la place septentrionale. Bientôt se présentèrent: Thomas Bonneau, sieur du Plessis, secrétaire du roi, mêlé à grand nombre d'affaires financières; les fermiers des Gabelles, représentés par Germain Gillet, Jacques Dalibert, secrétaire du roi . . . , et plus tard Cornuel, Fayet et de Vassan, déjà nommés. En bordure de cette place devaient aussi être logées l'académie et sans doute l'infirmerie.

En somme, conclut M. Dumolin: « Rien de plus hétéroclite que ce milieu où, dans une majorité de catholiques, on trouve plusieurs

protestants et même un juif, Lopez. La plupart sont des provinciaux, qui ont fait à Paris une fortune récente et généralement trop rapide pour être honnête. Rambouillet vient du Hâvre, Morant de Caen, Guénégaud d'Auvergne, Le Barbier d'Orléans, LaBazinière d'Anjou, Bonneau et Bordeaux de Tours, Particelli d'Italie en passant par Lyon, Lopez de Portugal, sans arrêt en Espagne. Qu'ils soient contrôleurs généraux des finances, trésoriers de l'épargne ou des parties casuelles, surintendants des postes ou simples secrétaires du roi, ce sont tous des manieurs d'argent et des brasseurs d'affaires, spéculant sur les fermes et les lotissements de terrain, et s'embarrassant peu de scrupules. Le cardinal les connaît bien et les tient en médiocre estime . . . » <sup>(7)</sup>

Cet aspect de l'entreprise ne laisse pas que de nous gêner. Il est vrai que peu de ces propriétaires habitèrent vraiment leurs maisons et qu'après la mort du cardinal, en 1642, tous décampèrent! Mais le cardinal avait vu plus loin et plus grand qu'eux. Il n'avait pas seulement pourvu à l'existence matérielle de sa ville, il en avait aussi prévu l'avenir religieux et intellectuel.

Avant même que toutes les maisons fussent debout, l'église était terminée en 1638. Elle avait 23 toises de long sur 10 de large, et se composait d'une nef de quatre travées, flanquée de bas côtés simples, d'un transept et d'un chœur, le tout voûté d'arêtes, sauf le carré du transept, couvert d'une voûte d'ogives. Le chœur était encadré de deux tours . . . dont les flèches s'élevaient à 15 toises de hauteur. » <sup>(8)</sup>

Monsieur Vincent — saint Vincent de Paul pour nous — à qui le cardinal donnait toute sa confiance, s'engagea à envoyer à Richelieu, dès janvier 1638, sept prêtres de la Mission. Quatre y résideraient et l'un d'eux serait le curé. Ils devaient recevoir tous les ecclésiastiques qui voudraient s'instruire auprès d'eux.

On retrouve là la grande préoccupation de l'Eglise de France: la fondation des séminaires. Le cardinal construisit pour ces prêtres

<sup>(7)</sup> Maurice Dumolin, Ibid, p. 547-548.

<sup>(8)</sup> Maurice Dumolin, Ibid, p. 543.

une vaste maison, avec cloître, derrière l'église, et l'enrichit d'une dotation.

Saint Vincent y séjourna à quatre reprises au moins, en 1638, 1639, 1642, 1649, et il y envoya jusqu'à dix-sept de ses missionnaires. Il enrichit la petite ville d'une maison des Soeurs de la Charité, infirmerie et hôpital, et même d'une école pour les petites filles.

Le cardinal avait aussi projeté de doter la jeunesse de la ville d'une « Académie et Collège royal en faveur de la noblesse française et étrangère. » Il l'aménagea à l'autre extrémité de la ville, sur la seconde Place, et en confia la direction à Nicolas Legras. Par lettres du 20 mai 1640, le roi en promulgua le programme. « C'était, nous dit-on, celui des académies parisiennes pour les *exercices physiques* (on se croirait au XXe siècle), mais beaucoup plus complet pour la partie intellectuelle, l'enseignement du grec, du latin et *des langues étrangères* y étant prévu. » Quel dommage que nous n'en sachions pas davantage sur cette fondation et sur les intentions du fondateur! Dès 1643, elle périclita et devint simple collège.

Une autre création du cardinal fut celle d'une *Imprimerie*, qu'il voulut pourvue d'élégants caractères. Quelques rares ouvrages en sont sortis avant qu'elle ne disparût.

\* \* \*

Le cardinal eût-il vécu cinq ans, dix ans de plus, il est certain qu'il aurait eu le temps d'asseoir plus solidement les institutions qu'il avait créées et qu'il aurait contraint ses clients à achever les maisons qu'ils avaient commencées, dont très peu, paraît-il, furent complètement terminées. Au surplus, il faut en dire autant du château que les héritiers du cardinal ne purent habiter que plusieurs années plus tard.

En 1642, cependant, l'essentiel était fait, au château comme à la ville. Celle-ci, « le plus beau village de l'univers » comme l'appelle Lafontaine, continua sa vie au ralenti, malgré le départ des hauts personnages qui lui donnaient du panache, et grâce « aux petites gens et boutiquiers » qui avaient fini par la peupler. Elle traversa la Révolution apparemment sans effusion de sang; elle assista au dépècement



du domaine de ses anciens ducs, à la démolition de leur orgueilleux château, à la vente et à la dispersion de leurs oeuvres d'art.

Son terroir ne produisit ni grand politique ni grand soldat, ni homme de lettres ni homme de sciences de quelque notoriété. Mais l'esprit de saint Vincent de Paul y suscita un missionnaire dont l'oeuvre s'étend de nos jours comme un arbre puissant. Le 15 mars 1824, naissait à Richelieu, d'une humble famille, Jules Chevalier qui, devenu prêtre en 1851, puis vicaire et archiprêtre d'Issoudun, fonda, en 1869, la Société des Missionnaires du Sacré-Coeur, et en 1882, la Congrégation des Filles du Sacré-Coeur. Ces deux congrégations comptent actuellement quinze missions réparties en Océanie, en Asie, en Afrique et en Amérique latine. Trois cents religieux et cent cinquante frères y sont appliqués. Les religieuses ont elles-mêmes créé, en Papouasie, une communauté de religieuses indigènes, les « Ancelles du Seigneur ».

Les deux Grandes Guerres ne semblent pas avoir trop éprouvé la population de Richelieu. Lors de la dernière, tous les soldats et les prisonniers sont revenus dans leurs foyers. Leur curé <sup>(9)</sup> attribue cette faveur exceptionnelle à la protection de la Vierge: l'église paroissiale n'est-elle pas dédiée à l'Assomption, et l'Assomption n'est-elle pas la fête patronale de la ville?

La commune de Richelieu a une population de 1915 habitants dont 1686 agglomérés dans l'enceinte et les faubourgs où s'élève la gare. Ce sont de petits artisans, des commerçants, des propriétaires, surtout des vigneron, car le vin de Richelieu est bon, s'il n'a qu'une réputation locale et ne s'exporte pas. Il y a trois médecins, un dentiste, deux notaires, un huissier. Pas de juge résidant comme autrefois.

Ni infirmerie ou hôpital comme au temps de saint Vincent de Paul, mais un orphelinat, dirigé par des soeurs franciscaines, et qui abrite 70 garçons. D'autres religieuses, originaires de Bourgueil, tiennent deux écoles libres pour les petits enfants. L'ancien collège, fer-

---

(9) Le chanoine-doyen Huguet, à Richelieu depuis 22 ans.



mé à la Révolution, se survit sous la forme d'une école de l'Etat pour garçons. Une autre école reçoit les jeunes filles.

Les Richelais ont su pourvoir à leurs amusements. S'ils ne possèdent plus de *jeu de paume*, ce « tripot » dont parlent les documents du XVIIe siècle, ils ont un *cinéma Majestic*, un club de tennis, une amicale *bouliste*, une société sportive, des courses hippiques, une union musicale.

Ils ont aussi un syndicat d'initiative et une union commerciale. De fait, il y a une sorte de disproportion entre l'activité commerciale de ce bourg et sa population insuffisante: marchés ou foires tous les lundis, deux hôtels, celui du *Faisan* et celui du *Puits doré*, trois cafés-restaurants, des épiceries fines, une charcuterie et une pâtisserie non moins fines, un salon de coiffure, une parfumerie, un magasin de meubles, des agences d'immeubles, un photographe et, naturellement, un libraire, marchand de tabacs.

\* \* \*

M. Claude de Bonnault, archiviste de Paris, visitait Richelieu, à la fin de l'année 1950. Son impression mérite d'être consignée ici.

« Elle est singulière, dit-il, l'impression que laisse aux visiteurs cette petite ville, avec les belles façades de sa grande rue, l'uniformité imposante de leur architecture, l'ordonnance régulière de ses places, son plan géométrique, son absence de mouvement, de circulation, son caractère de chose non vue ailleurs, le choc que l'on reçoit que l'horloge du temps s'y est arrêtée. L'a-t-on quittée, à peine les portes franchies, l'on se demande, non sans trouble, si l'on n'a pas rêvé, si l'on n'a pas été faire un tour dans quelque île Laputa, (des Voyages de Gulliver), suspendue entre ciel et terre. »

Dans *France* de Louis Hourticq, on lit: « Au début de son *Discours de la Méthode*, Descartes parle de la ville parfaite, géométrique, régulière comme un plan d'architecte. Dans le Poitou, en pleine campagne, Richelieu a réalisé cette ville: comme aux oeuvres de pure raison, il n'y manque que la vie. » <sup>(10)</sup>

<sup>(10)</sup> Louis Hourticq, *France* (Collection Ars Una), p. 181.

**Avouerai-je que mon impression personnelle fut moins déprimante? Je me suis rendu à Richelieu, à l'été de 1948. Nous avons, mes compagnons et moi, quitté Tours vers la fin de la matinée. Après avoir traversé un pays apparemment inculte et inhabité, nous avons atteint la région nommée l'Île Bouchard. Nous avons ensuite aperçu, à travers les arbres, le château si élégant d'Azay-le-Rideau, plus loin les vestiges de Champigny, deux ou trois corps de bâtiment et l'exquise chapelle gothique; à l'heure du déjeuner, nous entrions à Richelieu par la porte de Chinon. Le mur d'enceinte est encore debout, en effet, en partie baigné par le Mable qui coule dans le fossé, en partie bordé de jardins potagers.**

**Nous craignons d'être déçus. Il n'en fut rien. Cette porte de Chinon est fort accueillante; elle se compose d'un pont sur le fossé, d'un arc en plein cintre surmonté d'un tableau de pierre prêt à recevoir une inscription, le tout flanqué de gracieux bâtiments à hauts toits pointus. On retrouve le même dessin à la porte de Châtellerault, à l'autre extrémité de la ville, du côté du château, le même encore un peu simplifié, à la porte de Loudun, derrière l'église.**

**Tout de suite, à l'entrée de la ville, une place publique plantée d'arbres taillés, et ornée d'un kiosque pour la musique. C'est la place des Religieuses — les religieuses y ayant toujours tenu les écoles. Aux intersections de la place et des trois rues qui y aboutissent s'élèvent encore des doubles pavillons dont il a déjà été question: bâtiments de deux étages, coiffés de toitures élancées à pans coupés.**

**La même composition se répète autour de la seconde place, celle du Marché, près de l'entrée du domaine; mais ici se trouvent l'église et les halles, séparées par la largeur de la place. Les halles ou marché sont une longue bâtisse de bois, enchâssée aux quatre coins dans des bâtiments de pierre. Elles sont ouvertes tout autour et couvertes d'une solide et magnifique charpente apparente qui n'a pas bronché depuis trois siècles: un « parfait spécimen d'assemblage de pièces de châtaignier: poutres, sablières, poteaux cormiers, étrépillons, etc. — assurément un modèle du genre. »<sup>(11)</sup>**

---

<sup>(11)</sup> Notes de M. Claude de Bonnault.

L'église a beaucoup de dignité. De style jésuite — car ce sont les Jésuites qui ont importé d'Italie en France ce style renaissance classique — elle offre cette particularité que les deux clochers sont adossés à l'arrière des transepts, de chaque côté du choeur. Ils sont surmontés de deux flèches en forme d'obélisque, d'une ligne un peu sèche; en tout cas, elles ne ressemblent guère aux plans du XVIIe siècle.

La façade comporte deux étages, ornés chacun de pilastres, et surmontés d'un fronton triangulaire; au rez-de-chaussée, la porte principale et deux portes donnant dans les bas côtés; entre ces portes, deux niches en plein cintre avec statues d'apôtres; au-dessus, une haute fenêtre flanquée de deux autres niches, également munies de statues, — cet étage, étayé de contreforts en volute, n'ayant que la largeur de la nef.

La nef a la beauté froide du classique. Voûtée en plein cintre, comme les bas côtés, elle se termine par un rétable à deux étages orné de colonnes et de tableaux dont le plus grand, une Assomption, est de *Nivonet*. Ce maître-autel ne serait pas celui du XVIIe siècle: il serait venu on ne sait d'où. La décoration à pilastre et le buffet de l'orgue restent les seuls éléments de décoration contemporains du cardinal. Bref, rien de très séduisant, sans doute, mais rien de choquant non plus.

Une des deux sacristies contient de belles boiseries du XVIIe et du XVIIIe siècles, trois paysages du même temps, un portrait à l'huile de l'architecte Nicolas Le Mercier et une fresque de l'époque représentant saint Grégoire le Grand, inspiré par une colombe.

Quant à la Grand'Rue, elle est vraiment rectiligne, pas très large — c'eût été trop attendre du XVIIe siècle — bordée de 32 maisons de pierre, chacune couverte de toits en pente à quatre pans, et complètement dépourvue d'arbres. Les arbres poussent derrière les façades, dans les jardins. Il y en a beaucoup. Nous avons ouvert une porte cochère et nous avons aperçu un magnifique palmier, planté en pleine terre et qui paraissait tout à fait chez lui. Si beaucoup de

ces maisons n'ont jamais été terminées ou ont été négligées, celle du no 17, la Maison du Bailli, d'une parfaite ordonnance, avec ses deux ailes perpendiculaires terminées par un pavillon à dôme, sa cour et son jardin, donne une idée de ce que l'architecte et le cardinal avaient rêvé. <sup>(12)</sup>

A cette heure du déjeuner et sous le chaud soleil d'été, la ville est vraiment déserte. Nous pénétrons, Place du Marché, dans un restaurant, et nous commandons le repas, arrosé d'un vin du pays : il y en a toujours en France. Bientôt, d'autres dîneurs se joignent à nous. Parmi eux, le poète, romancier et critique *Francis de Miomandre*, dont le nom me semble parfaitement convenir à l'ambiance de Richelieu.

Au sortir de la ville, par la porte donnant sur le parc du château, nous rencontrons un grand personnage : nul autre que Jean-Armand du Plessis, cardinal et duc de Richelieu dont la statue s'élève au milieu du rond-point ombragé, auquel on a donné, je ne sais pourquoi, le nom d'Aristide Briand. Cette statue de pierre, inspirée presque inévitablement du portrait de Philippe de Champaigne, est l'oeuvre du sculpteur Claude Ramey ; elle date de 1817 et provient de la cour d'honneur du château de Versailles, où elle figurait autrefois en compagnie d'autres grands hommes. Elle fut inaugurée, dans le cadre de Richelieu, à l'été de 1932, par Gabriel Hanotaux, l'historien « le

---

<sup>(12)</sup> Outre la Grand'Rue et la rue Traversante (ou Traversière) la rue du milieu que nous connaissons déjà et qui aboutit à deux places, il faut signaler une rue circulaire qui fait intérieurement le tour des remparts et se nomme successivement rue de l'Académie, rue des Ecluses, rue du Chantier (en souvenir du chef du chantier de la construction.) Une rue transversale s'appelle rue de la Galère, rappelant les galériens, envoyés de La Rochelle, dès 1631, pour travailler à la ville. Il y a une rue des Soeurs, en mémoire des institutrices de la première heure ; une rue Bourdon, une rue des Gauthiers ou des joyeux drilles, une rue du Cygne (autrefois rue du Signe, abréviation de Signe de la Croix), une rue Ducale. Tous ces noms sont anciens. On trouve quelques noms récents. La rue Jarry est l'ancienne rue du Couvent, la rue Henri Proust (généreux ecclésiastique qui a laissé des fonds pour la construction d'un hôpital) remplace la rue Ste-Anne. Il y a une nouvelle rue du Collège et une place *Nicolas Le Mercier*, l'architecte du roi, qui semble avoir le plus contribué à la construction de la ville.

mieux qualifié » du cardinal, entouré de membres de l'Académie française et d'éminents prélats. Anatole de Monzie, pour lors ministre de l'Instruction Publique, représentait le Gouvernement de la République. L'historien et le ministre adressèrent la parole. L'heure se prêtait à la louange. Firent-ils cependant quelques restrictions ?

C'est que, en effet, l'oeuvre du grand cardinal à Richelieu laisse un peu perplexe. Le sort réservé à son château paraît comme une revanche des Montpensier et autres seigneurs, qui durent céder et voir raser leurs propres demeures afin de ne pas faire ombrage au palais du nouveau duc et pair. Il n'en reste presque rien.

Et que reste-t-il de son collègue, qu'il fondait, contradiction flagrante, moins de dix ans après son propre « Règlement pour toutes les affaires du Royaume », par lequel il limitait à douze les collèges en France, les trouvant trop nombreux ? <sup>(13)</sup>

Comment, d'autre part, n'a-t-il pas compris qu'il tentait la nature, en fondant une ville entière dans une région aussi déshéritée et mal desservie par les routes de terre ou d'eau ? En outre, son système de peuplement tenait de l'utopie. Peut-on croire un instant qu'il ait songé à stabiliser dans une honnêteté bourgeoise la société de profiteurs qu'il invitait si instamment à habiter sa ville ? Par ailleurs, nous connaissons un « Richelieu, acharné à détruire les clans nobiliaires, à rompre les liens de clientèle qui attachaient aux grands seigneurs tant de gentilshommes, plus ou moins leurs parents. Son rêve à lui : se constituer une puissance territoriale et autour de lui réunir ses fidèles. Ce qu'il poursuivait chez les autres, le réaliser pour son compte. » <sup>(14)</sup>

Quoi qu'il en soit de la demi faillite de cette entreprise de l'illustre ministre, elle demeure comme un reproche permanent à trop de nos villes modernes, construites au hasard et dans les styles les plus fantaisistes. Ce n'est pas parce qu'elle est raisonnable et régulière, ce

---

<sup>(13)</sup> Il les tolérait à Paris, Rouen, Amiens, Troyes, Dijon, Lyon, Toulouse, Bordeaux, Poitiers, Rennes, LaFlèche, Pau. *Lettres du Cardinal de Richelieu*, I - II, p. 181.

<sup>(14)</sup> M. Claude de Bonnault.

n'est pas parce qu'elle est belle que la petite ville de Richelieu manque de vie: elle est trop isolée des principales voies de communication et ne dessert pas un arrière pays suffisamment peuplé. S'il y eut faute, ce fut une faute économique et non pas esthétique. L'industrialiser, ce serait la tuer. Qui aurait le courage de lui souhaiter ce malheur?

olivier maurant, p.s.s.